

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 23 novembre 2023
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI
DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET
LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE
Dossier : R-4008-2017– Étape E

Chère Consœur,

Conformément au Guide de paiement de frais des intervenants 2020, la FCEI demande respectueusement à la Régie le remboursement de ses frais pour sa participation à l'Étape E du dossier cité en rubrique.

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- le formulaire de demande de paiement de frais de la FCEI;
- la facture 001233 d'Antoine Gosselin consultant inc. et;
- La facture d'hôtel de Monsieur Gosselin.

La FCEI soumet respectueusement que sa participation à cette étape du dossier aura été utile et pertinente et demande à la Régie de lui accorder le remboursement de l'ensemble de ses frais, tels que réclamés. La FCEI demande en conséquence à la Régie de lui accorder l'entièreté des frais tels que réclamés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault

